

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 25 AVR. 2024

ID : 031-213104847-20240409-DELCOM24_21-DE



DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2024-21

de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 9 avril

à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 04/04/2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : Mesdames CLAEYS, GAILLARD, MARTIN, MAURICE, PERTUISET, TOMAS, Messieurs ARTIGUE, de LASSUS SAINT GENIES, MORILLON, OTAL, ROUCH.

Etait absent et représenté : M. AUXIÈTRE

Etait absent : M. PEDRONO.

Monsieur ARTIGUE a été nommé secrétaire de séance.

OBJET: Adoption du Budget Primitif 2024 de la Commune

Madame le Maire explique que le budget 2024 de la commune va permettre de poursuivre la politique d'investissement déjà engagée.

Mme Sophie PERTUISET, vice-présidente de la commission finances présente aux membres du conseil municipal les propositions budgétaires en dépenses et en recettes pour l'exercice 2024 telles qu'elles figurent sur les documents qui leur ont été fournis.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 1 vote contre,

➤ **ADOpte** le Budget Primitif 2024 de la commune qui s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	2 266 413,11 €	2 266 413,11 €
Section d'Investissement	2 562 213,62 €	2 562 213,62 €
TOTAL DU BUDGET	4 828 626,73 €	4 828 626,73 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Sophie LAY



Membres en exercice 14
Membres présents 13
Suffrages exprimés 13

Pour 12
Contre 1
Abstention 0